

Département du Bas- Arrondissement de Sélestat-  
Erstein  
Canton d'Erstein  
Commune de Bolsenheim

---

**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**

**Séance du jeudi 22 mars 2018 à 19h30**

**Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire**

Nombre de conseillers élus : 11    Conseillers en fonction : 11    Conseillers présents : 9

Absents excusés : Mme Sophie COUTAUD, MM. Jérôme LAWI

Date de convocation du conseil municipal : 12/03/2018

**Sujet de la délibération : cotisation caisse d'assurances accidents agricoles**

<b>Pour :</b>	9
<b>Abstentions :</b>	0
<b>Contre :</b>	0

Le Maire porte à la connaissance du Conseil que la C.A.A.A. du Bas-Rhin a fixé la cotisation foncière à répartir sur l'ensemble des terrains soumis pour la commune à la somme de 7.884 euros.

Le Conseil Municipal,

Considérant le mode de répartition pris antérieurement, à savoir, environ la moitié courant ladite cotisation par affectation du produit de location du droit de chasse,

DECIDE, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- De fixer à 4.000 euros le montant de la cotisation foncière au titre de l'exercice 2018 ;
- De prévoir son inscription au Budget Primitif 2018 sous le compte 6574.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 23/3/18

Le Maire,    F. RIEHL